

# Comité de l'emploi

2015/0801(CNS) - 26/03/2015 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'emploi et des affaires sociales a adopté, dans le cadre d'une procédure législative spéciale (consultation du Parlement), le rapport de Marita ULVSKOG (ADLE, SE) sur le projet de décision du Conseil instituant le comité de l'emploi et abrogeant la décision 2000/98/CE.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen approuve, sans y apporter d'amendements, le projet du Conseil visant à instituer un comité consultatif de l'emploi, afin de promouvoir la coordination, entre les États membres, des politiques en matière d'emploi et de marché du travail.